

Rapport sur les 5 premiers intermédiaires de marché ayant traité les ordres des clients d'Allianz Banque en 2024

1. Dispositions générales :

Allianz Banque est tenue d'établir et de publier annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers traités, des informations sur l'identité des 5 premiers intermédiaires de marché qui sont intervenus dans l'exécution des ordres initiés par ou pour ses clients, au titre de l'article 65 du règlement délégué (UE) 2017-565, et conformément à l'article 3 du règlement délégué (UE) 2017-576, issus de la Directive (UE) 2014-65, dite « MIFID 2 »

2. Typologie de clientèle d'Allianz Banque :

La clientèle d'Allianz Banque est constituée de professionnels et de non professionnels, tels que définis dans l'annexe II de la directive (UE) 2014-65.

Le rapport visé dans le présent document est diffusé tant à la clientèle professionnelle qu'à la clientèle non professionnelle à travers le site www.allianz.fr.

Les deux types de clientèle sont traités de manière identique au regard des obligations liées à la meilleure exécution.

Allianz Banque n'a pas de clients contreparties éligibles.

3. Rapport sur les exécutions réalisées par les 5 principaux intermédiaires de marché d'Allianz Banque :

Intermédiaires de Marché	Identifiant de l'Intermédiaire de Marché (LEI)	Volume des Ordres exécutés en 2024 (en pourcentage du volume total des ordres exécutés en 2024 dans la catégorie)	Nombre d'Ordres exécutés en 2024 (en pourcentage du nombre total des ordres exécutés en 2024 dans la catégorie)	Pourcentage des ordres exécutés dirigés
Actions et assimilés :				
<i>Exécution en moyenne de moins d'un ordre par jour ouvrable pendant l'année visée :</i>				NON
Procapital	9695002ZQFZGWDVXU826	55%	41%	0%
CIC Market solutions	N4JDFKXH2FTD8RKFXO39	11%	16%	0%
Oddo	9695002I9DJHZ3449O66	13%	17%	0%
Kepler Cheuvreux	9695005EOZG9X8IRJD84	12%	16%	0%
Aurel BGC	5RJTDGZG4559ESIYLD31	9%	11%	0%

Dettes :				
<i>Exécution en moyenne de moins d'un ordre par jour ouvrable pendant l'année visée :</i>				<i>OUI</i>
Procapital	9695002ZQFZGWDVXU826	0%	0%	0%
CIC Market solutions	N4JDFKKH2FTD8RKFXO39	0%	0%	0%
Oddo	9695002I9DJHZ3449O66	100%	100%	0%
Dérivés titritisés : pas d'opérations				
Produits indiciaires cotés (ETF) :				
<i>Exécution en moyenne de moins d'un ordre par jour ouvrable pendant l'année visée :</i>				<i>OUI</i>
Procapital	9695002ZQFZGWDVXU826	58%	29%	0%
Aurel BGC	5RJTDGZG4559ESIYLD31	42%	71%	0%

Article 2 du RTS 28 :

ordre passif = ordre inscrit dans le carnet d'ordres, qui a apporté de la liquidité

ordre agressif = ordre inscrit dans le carnet d'ordres, qui a absorbé de la liquidité

ordre dirigé = ordre pour lequel le client a spécifié par avance la plateforme d'exécution

4. Résumé sur la qualité d'exécution obtenue chez les 5 principaux intermédiaires de marché d'Allianz Banque :

	Actions et assimilés	Dettes	Dérivés titritisés	Produits indiciaires cotés (ETF)
Explication de l'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans l'évaluation de la qualité de l'exécution	L'évaluation porte sur les politiques de meilleure exécution des intermédiaires. Pour la majeure partie des ordres, elle est basée sur les critères présentés ci-après par ordre décroissant d'importance : 1) Coût de la transaction (exécution, compensation, règlement-livraison) ; 2) Rapidité d'exécution ; 3) Liquidité du lieu d'exécution ; 4) Prix ; 5) Probabilité d'exécution et de règlement ; 6) Taille et nature de l'ordre.			
Description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec un ou plusieurs des intermédiaires utilisés pour exécuter les ordres	Néant			
Description de tout accord particulier conclu avec des intermédiaires concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus	En dehors d'un périmètre contractuel qui définit la rémunération de l'intermédiaire opération par opération, il n'existe aucun accord particulier concernant l'obtention par Allianz Banque de rétrocessions, rabais, remises ou avantages non monétaires.			